

Quelques végétaux bien adaptés à notre territoire (Liste non exhaustive)

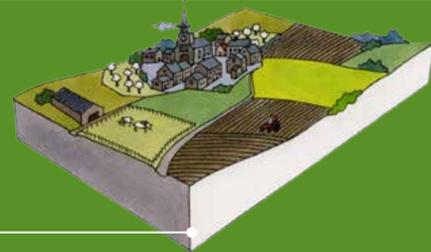
Nom	Hauteur max.	Floraison	Haie locale	Mesure/hauteur	Abélie	Remarques
Erable sycomore Acer pseudoplatanus	10-30 m	vert jaune à 25 ans avril	.	.	.	Nécessite un sol riche et humide
Aulx glutineux Alnus glutinosa	10-25 m	rose février-mars	.	.	.	Nécessite un sol humide ou détrempé (près de l'eau)
Bouleau blanc Betula pendula	10-25 m	vert jaune avril-mai	.	.	.	Peu exigeant; à ne pas planter près de conduites (enracinement puisant)
Bouleau pubescent Betula pubescens	10-25 m	vert jaune avril-mai	.	.	.	Préfère les sols détrempés
Charme Carpinus betulus	5-25 m	vert avril-mai	.	.	.	Convient pour les haies, préfère les sols riches, nécessite un sol profond
Noisetier Corylus avellana	2-6 m	chaton de noisetier jaune février - mars	.	.	.	Buisson peu exigeant; préfère la mi-ombre; supporte d'être retallé; noisettes comestibles
Aubépine à deux styles Crataegus laevigata	2-10 m	blanc-rose avril-mai	.	.	.	Convient pour les haies; attire beaucoup d'oiseaux pour la nidification
Aubépine à un style Crataegus monogyna	3-6 m	blanc mai-juin	.	.	.	Convient pour les haies; attire beaucoup d'oiseaux pour la nidification
Hêtre Fagus sylvatica	10-40 m	brun clair à 30 ans; mai	.	.	.	Bien adapté au climat des Ardennes; convient pour les haies
Bourdaine Frangula alnus	14 m	vert mai - septembre	.	.	.	Préfère les sols argileux lourds et détrempés; aime la lumière; effet purgatif
Pommier sauvage Malus sylvestris	8-12 m	rose-blanc avril - mai	.	.	.	Aime les sols frais et riches; fruits comestibles après préparation (gelée de pommes)
Mérisier à grappes Prunus padus	5-12 m	blanc avril - mai	.	.	.	Préfère les sols humides et riches
Prunelier Prunus spinosa	1-3 m	Blanc mars - mai	.	.	.	Offre refuge aux oiseaux; attire les abeilles; fruits comestibles
Chêne pédonculé Quercus robur	20-40 m	Vert mai	.	.	.	Préfère un sol plutôt humide; supporte un climat rude
Groseille à maquereau Ribes uva-crispa	20-120 cm	Verdâtre à rougeâtre avril - mai	.	.	.	Sur sols pierreux et riches; fruits comestibles; beaucoup d'espèces du genre Ribes (groseilliers)
Ronce Rubus fruticosus	50-200 cm	blanc mai - septembre	.	.	.	Préfère les sols humides et riches; supporte l'ombre; fruits comestibles.
Framboisier Rubus idaeus	50-150 cm	blanc mai - juillet	.	.	.	Nécessite un sol humide et riche; fruits comestibles.
Saule blanc Salix alba	5-30m	avril - mai	.	.	.	Nécessite un sol détrempé, boueux (près de l'eau); plutôt calcicole.
Saule marsault Salix caprea	2-10 m	jaune vert mars - avril	.	.	.	Grand buisson; nécessite un sol humide et riche.
Sureau noir Sambucus nigra	3-6 m	blanc avril - juin	.	.	.	Buissonnant; supporte d'être retallé; fleurs et fruits décoratifs; baies comestibles; pousse sur les sols riches en nitrates.
Alisier blanc Sorbus aria	2-10 m	Blanc fin avril - fin mai	.	.	.	Préfère un sol léger et un emplacement ensoleillé.
Sorbier des oiseaux Sorbus aucuparia	5-15 m	blanc mai - juin	.	.	.	Peu exigeant; convient pour les sols pauvres et acides; décoratif.
Tilleul à petites feuilles Tilia cordata	10-30 m	blanc juin - juillet	.	.	.	Préfère un sol riche et plutôt humide; plus robuste que le tilleul à grandes feuilles.
Tilleul à grandes feuilles Tilia platyphyllos	15-40 m	blanc juin - juillet	.	.	.	Préfère un sol riche et plutôt humide.
Orme montagnard Ulmus glabra	20-40 m	brun violet mars - avril	.	.	.	Préfère un sol argileux, riche et bien aéré (pierreux).
Vierne obier Viburnum opulus	2-4 m	blanc mai - juin	.	.	.	Préfère un sol riche et calcaireux; baies toxiques; sensible aux attaques d'insectes.

Quelques variétés fruitières particulièrement adaptées au niveau local (Liste non exhaustive)

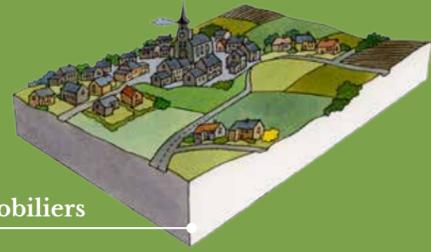
Nom	Maturité	Groupe de floraison	Auto pollinisation	Remarques
POUMIÈRES				
Belle-Fleur Large Mouché	Fin septembre	4	.	Très gros fruit lisse, vert strié de rouge; très bon fruit culinaire; variété très rustique.
Grenadier	Mi-août	3	.	Beau fruit vert jaunâtre; utilisation surtout culinaire; arbre fertile et très résistant aux maladies.
PRUNIÈRES				
Attesse simple	Fin septembre	7	.	Fruit de grosseur moyenne, mauve foncé, ferme, de table et culinaire; arbre rustique et très fertile.
Prune de Prince	Fin septembre	2	.	Fruit de type mirabelle, bleu-noir, exceptionnellement sucré; arbre de faible vigueur, très fertile.
CEISÉIÈRES				
Hedelfinger Riesenkirche	Juillet	7	.	Très gros bigarreau tardif, rouge à noirâtre, chair ferme et sucrée, sensible au crevassement.
Griotte de Schaarbeek	Juillet	7	.	Griotte tardive, très bon goût, excellent pour compote et confiture; très fertile.
POIRIÈRES				
Comtesse de Paris	Début octobre	1	.	Gros fruit allongé vert pâle, fruits sucrés de qualité moyenne à bonne, fruit d'hiver.
Saint-Mathieu	Mi-Septembre	5	.	Gros fruit semi-rugueux, excellent au four et assez bon comme fruit de table; arbre très résistant à la tavelure.

Le paysage, une notion subjective

Le paysage, des regards variés : les regards sur le paysage sont parfois différents et quelquefois difficilement conciliables parce qu'ils reflètent des attentes différentes vis-à-vis du territoire et du paysage lui-même.



Les projets des agriculteurs



Les stratégies des promoteurs immobiliers



Des attentes en matière de cadre de vie

L'exode rural avait « vidé » les campagnes. Mais, de nos jours, le mouvement tend à s'inverser. L'envie de vivre dans un cadre de vie de qualité entraîne une urbanisation accrue des milieux ruraux. Cette urbanisation parfois mal contrôlée est le principal facteur de déstructuration des paysages.

Pour pallier ce problème, il est intéressant dans tout projet de construction de se poser quelques questions clés afin d'intégrer au mieux le bâti dans son environnement paysager.

Ces questions concernent aussi bien la construction que l'aménagement des abords.

Nos paysages, une diversité à maintenir et gérer

Le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel couvre une superficie totale de 73.850 ha et s'étend sur 12 communes. Citons du nord au sud : Raeren, Eupen, Baelen, Jalhay, Stavelot, Malmédy, Waimes, Butgenbach, Bullange, Amblève, Saint-Vith et Burg-Reuland. Le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel s'articule autour de 2 grands éléments géographiques que sont les Hautes Fagnes au Nord et l'Eifel au Sud, et offre une multitude de paysages.



Huit territoires paysagers ont été définis au sein du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel



Moyen plateau du pays de Herve



Vallonements de la Vesdre et de ses affluents



Dépression de la Hoëgne



Haut plateau des Fagnes



Haut plateau de Butgenbach et de Saint Vith



Haut plateau déprimé de l'Amblève et de ses affluents



Tête de la vallée de l'Our



Entaille de la vallée de l'Our

Toutes ces recommandations sont d'ordre général. Il ne s'agit pas d'obligations. Chaque projet de construction doit être étudié individuellement pour s'insérer au mieux dans le cadre de vie qui lui est propre. Différents interlocuteurs peuvent vous renseigner pour que votre projet puisse allier vos envies à la nécessité de préserver le cadre de vie de tous. Chaque projet doit respecter les réglementations en vigueur en matière de l'aménagement du territoire et d'urbanisme.

Pour en savoir plus : Le service urbanisme et environnement de votre commune est le premier interlocuteur concernant votre projet. Il est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Pour obtenir un avis de principe : Service public de Wallonie (DGO4), <http://spw.wallonie.be/dgo4> Pour l'aménagement de votre jardin : Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel, 080 / 44 03 00, www.botrange.be

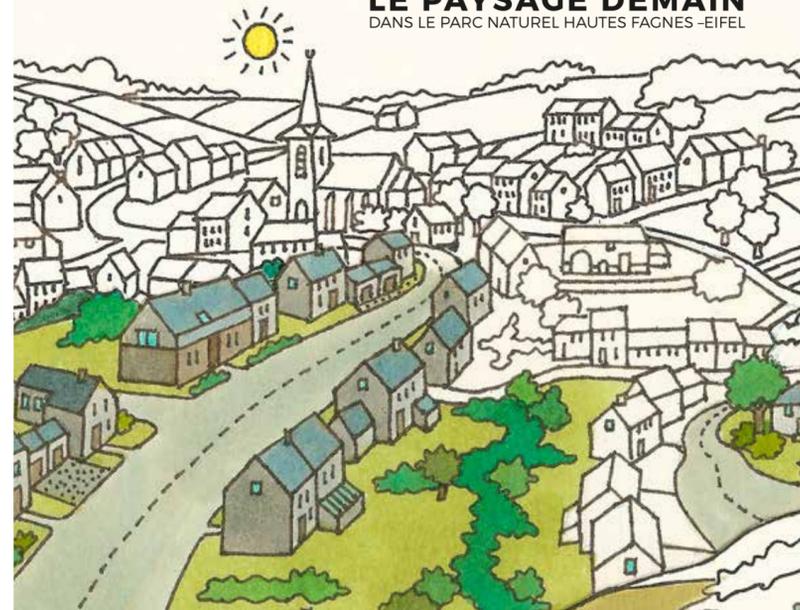
Comité de suivi et de lecture : S. Noel, C. Barbetto, N. Nelles, N. Vliegen, CLDR de Waimes, M. Deconinck, M.-F. Godart, H. Brichet, V. Charlier, M. Cilgnez, E. Cuypers, F. Francard, T. Genty, F. Hinriouille, D. Istaz, J. Lobet, P. Mahiat, R. Nicolas, A. Quintart, S. Rondal, O. Servais, S. Teggouri, A. Vandael, M. Vanhamme, A. Wilmet
Conception & adaptations/coordination : P.Laschet, Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel
Illustrations : www.kathelyn.com
A. Godfrim, Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel
Mise en page & impression : www.pavonet.be



design - print www.pavonet.be

CONSTRUIRE LE PAYSAGE DEMAIN

DANS LE PARC NATUREL HAUTES FAGNES -EIFEL



"Le paysage définit une partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations."

Convention européenne des paysages, 2000.

Ce guide a pour vocation de suggérer des pistes afin de préserver le cadre de vie pour tous, habitants comme visiteurs.

7 questions clés pour réussir son projet de construction ou de rénovation



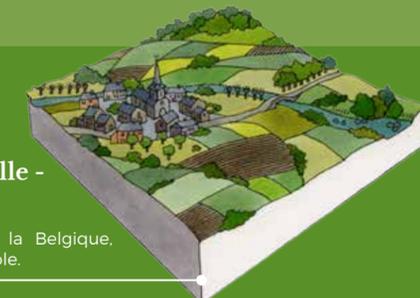
1. Pourquoi implanter son projet par rapport au bâti existant ?
2. Pourquoi adapter le projet à la pente de terrain ?
3. Pourquoi réfléchir à l'implantation de son projet ?
4. Pourquoi harmoniser le projet avec l'architecture existante ?
5. Pourquoi choisir une bonne orientation pour son projet ?
6. Pourquoi lier son projet à la rue ?
7. Pourquoi aménager les abords ?

Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel
Maison du Parc-Boترange,
Route de Boترange 131, B-4950 Waimes
Tél : 080 / 44 03 00 Fax : 080 / 44 44 29
info@botrange.be www.botrange.be



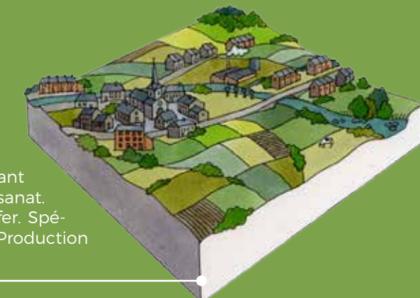
Le paysage au fil du temps

Les paysages évoluent et continueront d'évoluer. Certaines évolutions ont entraîné des conséquences importantes mais les grandes infrastructures ne sont pas nécessairement les éléments les plus destructeurs.



Période traditionnelle - avant 1850

Lors de l'indépendance de la Belgique, une société encore très agricole.



Période industrielle - entre 1850 et 1950

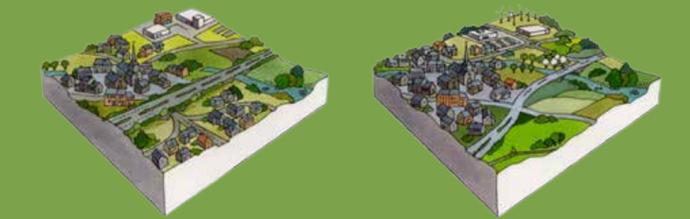
Un développement important de l'industrie et de l'artisanat. Construction du chemin de fer. Spécialisation de l'agriculture (Production de lait). Plantation d'épicéas.



Période post-industrielle - de 1950 à nos jours

Des infrastructures routières très présentes et un développement de l'habitat trop souvent linéaire en périphérie des villages.

Et demain ?



1. Le bâti existant

Pourquoi implanter son projet par rapport au bâti existant ?

Pour respecter la structure traditionnelle du village et harmoniser l'espace-rue.

Comment ?

- En regardant comment le bâti traditionnel est implanté à proximité. Parallèle ou perpendiculaire à la rue ? Présence de bâtiments annexes créant une cour ? Quelle distance par rapport à la voirie ?
- En construisant en mitoyenneté ou semi-mitoyenneté, dans la continuité des volumétries traditionnelles existantes.

Dans le cas d'un permis d'urbanisation :

- En privilégiant les modes d'implantation traditionnelle en bordure ou en très léger recul vis-à-vis de la voirie, même si c'est en zone d'extension du village.
- En privilégiant la mitoyenneté ou la semi-mitoyenneté entre les nouvelles constructions.
- En respectant le principe de gestion parcimonieuse du sol.



2. La pente de terrain

Pourquoi implanter la maison par rapport au relief ?

Pour respecter le profil naturel du terrain et minimiser l'impact du projet dans le paysage.

Comment ?

- En adaptant le projet au terrain et non l'inverse.
- En limitant les remblais et déblais, en inversant le dispositif jour/nuit, en optant pour une conception par demi-niveau.
- En évitant de s'implanter sur les lignes de crête.



3. Implantation de la parcelle

Pourquoi réfléchir à l'implantation de son projet sur la parcelle ?

Pour permettre une utilisation plus rationnelle de l'espace disponible.

Comment ?

- En privilégiant une bonne orientation de son projet pour optimiser le confort de la maison et réduire le coût de ses factures énergétiques (voir point 5).
- En privilégiant une implantation sur une des limites parcellaires afin de limiter les espaces résiduels, de dégager des vues et de diminuer les

distances de raccord aux différents réseaux (eau, électricité). Ce conseil est à nuancer selon le bâti existant et la pente de la parcelle. Il tiendra donc compte des courbes de niveau.

Pensez à l'avenir ! Préserver un espace constructible afin de permettre une densification ultérieure (BIMBY). Une démarche bénéfique pour l'ensemble de la communauté : augmentation de la valeur de bien pour le propriétaire, augmentation des rentrées fiscales pour les communes, limitation de l'étalement urbain...



4. Architecture

Pourquoi harmoniser le projet avec l'architecture existante ?

- Pour maintenir l'homogénéité architecturale du cadre dans lequel s'inscrit la construction.
- Pour entrer en dialogue avec les maisons voisines.

central.

- En utilisant des matériaux contemporains compatibles avec le territoire et exprimant une certaine sobriété dont le format, la teinte et la texture se rapprochent des matériaux traditionnels.
- En choisissant les teintes compatibles avec l'impact paysager du bâtiment.

Comment ?

- En observant la silhouette des villages, la couleur des murs, des châssis, des toitures, le gabarit des constructions...
- En privilégiant un volume simple dépourvu d'éléments en saillie (véranda, lucarne). En privilégiant une toiture à deux versants à faitage

D'une manière générale : Le choix d'un matériau et/ou d'une teinte doit se faire en fonction du contexte dans lequel s'inscrit le bâtiment.



5. Orientation

Pourquoi choisir une bonne orientation de son projet ?

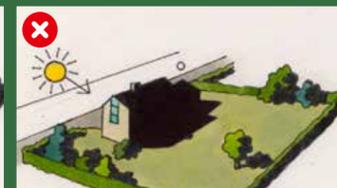
Pour optimiser le confort de la maison et réduire le coût de ses factures énergétiques.

Comment ?

- En observant l'orientation générale du bâti environnant (dans le cas d'une zone bâtie) ;
- En positionnant au sud/sud-est les façades les plus ouvertes (pièces de vie), à l'inverse, au nord et à l'ouest, privilégier des ouvertures de petites

dimensions pour les pièces de nuit, tout en respectant les normes de salubrité.

Attention : de grandes ouvertures peuvent conduire à des problèmes de surchauffe des pièces de vie. Dans ce cas des mesures de protection sont à mettre en place.



6. Relation à la rue

Pourquoi aménager la transition entre jardin et la rue ?

Pour intégrer la maison dans l'espace-rue.

Comment ?

Il est important de ne pas couper la construction de l'environnement existant afin de maintenir le caractère convivial et rural de l'espace-rue ainsi qu'un tissu social.

- En préservant au maximum le patrimoine végétal existant.
- En privilégiant des aménagements sobres en lien avec l'environnement immédiat.
- Si le talus sépare la parcelle de la rue, conserver le profil initial du talus, protéger les végétaux qui le stabilisent (haie, arbre isolé...).
- Privilégier des solutions simples et

peu onéreuses (accotement enherbé et fossé qui jouent un rôle au niveau de ruissellement et qui font également office de corridor écologique).

Dans les cours ouvertes :

- En limitant les surfaces des cours et accès au garage.
- En évitant les revêtements imperméables (béton, macadam) au profit du gazon, du gravier et des pavés drainants.
- En veillant à garder cet espace ouvert, dépourvu de clôture, haie ou décorations.

Attention, la zone de recul qui correspond à l'espace situé entre la voirie et l'habitation est à adapter au contexte local (le relief du sol p.ex.) et devrait répondre aux prescriptions liées à l'implantation (Point 3)



Quelques matériaux de façade bien adaptés à notre territoire :

La géologie variée du Parc naturel se traduit par les caractéristiques des matériaux utilisés de village en village. Une architecture innovante ou d'avant-garde doit tenir compte d'une ambiance locale.



Crépis de couleur neutre



Ardoises



Grès schisteux



Grès (Arkose)



Bois

7. Les haies et jardins

Pourquoi aménager les abords de la maison ?

Pour intégrer le bâtiment dans le paysage mais aussi pour préserver et maintenir la biodiversité régionale.

Comment ?

L'aménagement du jardin devrait, comme pour le bâti, se faire en fonction du paysage local.

- Privilégier la sobriété de l'aménagement des abords en s'inscrivant dans la continuité du paysage environnant.
- Intégrer ne signifie pas masquer. Il convient de maintenir des vues à travers la parcelle pour avoir une rue plus « ouverte » sur les paysages des alentours.
- Privilégier l'utilisation de feuillus indigènes en Wallonie, naturellement présents dans notre région

et adaptés au climat et à la nature du sol.

- Planter des arbres fruitiers (moyennes et hautes tiges) formant idéalement une structure de verger. Les vergers marquent souvent une transition entre le village et les campagnes plus ouvertes.

Il existe plusieurs types de haies à privilégier selon leur implantation et leur fonction :

- Pour la haie, privilégier l'utilisation d'essences locales.
- Face à la rue : privilégier la haie basse (à l'exception des charmilles typiques dans certains villages).
- Pour se protéger du vent : la haie libre. Varier les essences au sein d'une même haie afin d'éviter une certaine uniformité et de maintenir la biodiversité.
- En limite de parcelle non bâtie : une haie libre ou une haie basse ponctuée d'arbres.

